

Diplôme d'expertise comptable (DEC)

DÉCOUVREZ LES FORMATIONS EN COMPTABILITÉ, AUDIT ET CONTRÔLE

L'Intec vous ouvre ses portes !

14 mars 2020

Vous souhaitez vous former aux métiers de la comptabilité ? Nos équipes vous accueillent le samedi 14 mars 2020, de 10h à 16h, pour vous renseigner sur les diplômes, les modalités d'inscription et les débouchés professionnels.

Préparation aux épreuves écrites du DEC – UE TEC 601

En vidéo

Objectifs de la formation

Cette formation est une préparation à l'épreuve de révision comptable et à l'épreuve de déontologie du diplôme d'expertise comptable. L'objectif est de permettre aux candidats aux épreuves écrites du DEC d'acquérir la méthodologie optimale pour réussir le jour de l'examen.

Public concerné et conditions d'admission

L'inscription est exclusivement réservée aux experts comptables stagiaires et aux anciens stagiaires qui désirent se préparer aux deux épreuves écrites.

Description de la formation

L'UE TEC 601 comprend la formation aux deux épreuves écrites : révision comptable et déontologie.

La formation se déroule en présentiel sur la base des annales des épreuves écrites du DEC.

Les auditeurs sont sensibilisés au contenu des épreuves et appréhendent les objectifs qu'ils doivent atteindre pour maximiser leur réussite. Il s'agit d'un travail à la fois sur le fond (éléments techniques à maîtriser) et sur la forme (méthodologie).

Des galops d'essai ensuite permettent aux candidats de s'entraîner et se tester en conditions d'examen avec la documentation qui leur est remise par l'animateur. Les candidats ont à leur disposition la documentation nécessaire (Francis Lefebvre, NEP, notes d'information de la CNCC, guide déontologique de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes).

Des rappels d'actualités sont réalisés au fil des corrections des annales.

Calendrier

La formation s'organise sur 48 heures de formation réparties sur 6 jours (3 sessions de 16 heures sur deux jours).

| |
|-----------------------|
| Semestre 1 |
| 4 et 5 octobre 2019 |
| 11 et 2 octobre 2019 |
| 18 et 19 octobre 2019 |
| Semestre 2 |
| 13 et 14 mars 2020 |
| 20 et 21 mars 2020 |
| 27 et 28 mars 2020 |

Formules d'enseignement

- cours présentiels

Coaching notice – UE TEC 602

En vidéo

Objectifs de la formation

Cette formation est un accompagnement à la réalisation de la notice du mémoire du diplôme d'expertise comptable. L'objectif est d'accompagner le candidat dans la réalisation de sa notice afin de lui permettre de déposer une notice conforme aux attentes des examinateurs.

Il ne s'agit pas de trouver un sujet de mémoire et de rédiger la notice du candidat.

Public concerné et conditions d'admission

L'inscription est exclusivement réservée aux experts comptables stagiaires et aux anciens stagiaires qui désirent se préparer leur notice d'agrément de mémoire

Description de la formation

La formation est à la fois à distance avec webconférences et tutorat (aide personnalisée).

Une première réunion est destinée à l'échange avec le candidat, soit pour lui présenter les objectifs de la notice, soit pour échanger avec lui sur son sujet, soit immédiatement sur sa notice. Des orientations lui sont alors fournies.

Ensuite quatre échanges maximum de notice sont prévus entre le candidat et son coach. Ces échanges peuvent être en présentiel, par mail, téléphone ou visio-conférence.

À cette occasion, le coach procède à la lecture critique du projet de notice du candidat et lui propose des éventuelles modifications.

Il ne s'agit pas de trouver un sujet de mémoire et de rédiger la notice du candidat.

Calendrier

Période de formation, de septembre 2019 à mai 2020.

Dates de dépôts de la notice selon l'état d'avancement : octobre 2019 ou mai 2020.

Formules d'enseignement

- Cours présentiels, rendez-vous, à distance

Inscriptions

Les inscriptions 2019-2020 se dérouleront du 2 au 19 juillet 2019 puis à partir du 28 août 2019. Elles s'effectuent sur place ou via le dossier papier.

Tarifs

| UE | Tarifs réduits* | Tarifs pleins** |
|---------|-----------------|-----------------|
| TEC 601 | 860 € | 1040 € |
| TEC 602 | 620 € | 800 € |

* Pour les inscriptions réglées à titre personnel par l'élève, ainsi que pour celles dont le financement est assuré par la Région. L'émetteur du titre de paiement ne peut pas être une entreprise

**Pour les inscriptions réglées par un employeur, ou par un organisme paritaire collecteur agréé dans le cadre de la formation professionnelle continue (Opca, Opacif).

Renseignements sur la formation : hubert.tondeur@lecnam.net

Renseignements sur l'inscription : intec_accueil@lecnam.net – 01 40 27 25 38

Réforme du DEC :

Le décret n° 2009-1789 du 30 décembre 2009 paru au JO du 1er janvier 2010 énonce les principes généraux de la réforme du diplôme d'expertise comptable (DEC) à savoir :

1. La possibilité d'une **validation des acquis de l'expérience (VAE)** pour tout ou partie du diplôme.
2. La mise en place d'une passerelle entre le certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (CAFCAC) et le DEC : les titulaires du CAFCAC pourront s'inscrire directement aux épreuves du DEC sans avoir à passer le **diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)**.
3. La possibilité d'effectuer la totalité du stage de trois ans dans un État membre de l'Union européenne « auprès d'un professionnel exerçant de manière permanente une profession comparable à celle d'expert-comptable » ainsi que dans certains pays étrangers.
4. La possibilité de valider dans le cadre du stage d'expertise comptable une partie (maximum deux années) du stage de commissaire aux comptes.

Besoin d'information ?

Pour toute question d'ordre général, le service accueil-orientation vous répond :
les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 17h30
les jeudis de 9h à 18h30 en période d'inscription

Tél. : 01 40 27 25 38

intec_accueil@lecnam.net

Intec - 3e étage - 40 rue des Jeûneurs - 75002 Paris

[+](#) [S'inscrire](#)

Textes officiels

[Bulletin officiel n°11 du 18 mars 2010](#)


Extraits du bulletin officiel du 18 mars 2010 relatifs :
[aux droits d'inscription](#)
[aux épreuves](#)
[au stage](#)

Épreuves du DEC

Inscriptions aux épreuves, toutes les dates et informations pour obtenir le DEC

Télécharger la fiche

le cnam
intec



Préparation aux épreuves du diplôme d'expertise comptable - DEC

Préparation aux épreuves écrites du DEC – UE TEC 601

Objectifs de la formation
Cette formation est une préparation à l'épreuve de révision comptable et à l'épreuve de déontologie du diplôme d'expertise comptable. L'objectif est de permettre aux candidats aux épreuves écrites du DEC d'acquies la méthodologie optimale pour réussir le jour de l'examen.

Public concerné et conditions d'admission
L'inscription est exclusivement réservée aux experts-comptables stagiaires et aux anciens stagiaires qui désirent se préparer aux deux épreuves écrites.

Description de la formation
L'UE TEC 601 comprend la formation aux deux épreuves écrites : révision comptable et déontologie. La formation se déroule en présentiel sur la base des annales des épreuves écrites du DEC. Les auditeurs sont sensibilisés au contenu des épreuves et appréhendent les objectifs qu'ils doivent atteindre pour maximiser leur réussite. Il s'agit d'un travail à la fois sur le fond (Mémentos techniques à maîtriser) et sur la forme (méthodologie). Des galops d'essai ensuite permettent aux candidats de s'entraîner et se tester en conditions d'examen avec la documentation qui leur est remise par l'animateur. Les candidats ont à leur disposition la documentation nécessaire (Francis Lefebvre, NIF, notes d'information de la CNCC, guide déontologique de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes). Des rappels d'actualités sont réalisés au fil des corrections des annales.

Calendrier
La formation s'organise sur 48 heures réparties sur 6 jours (3 sessions de 16 heures sur deux jours).

| Semestre 1 |
|-------------------------|
| 28 et 29 septembre 2018 |
| 5 et 6 octobre 2018 |
| 19 et 20 octobre 2018 |

Formules d'enseignement
• cours présentiels (en semaine, le samedi, en séminaires... souvent les stagiaires préfèrent la formule séminaire...)

Tarifs

| UE | Tarif réduit* | Tarif plein** |
|---------|---------------|---------------|
| TEC 601 | 880 € | 1040 € |

* Pour les inscriptions réglées à titre personnel par l'élève, ainsi que pour celles dont le financement est assuré par la Région. L'animateur du titre de paiement ne peut pas être une entreprise.
** Pour les inscriptions réglées par un employeur ou par un organisme partenaire, uniquement après accord de la formation professionnelle continue (DFPC, Dufort).

Inscriptions
Sur place ou via le dossier papier, du 3 juillet au 20 juillet et à partir du 20 août 2018.

Renseignements
Cnam Intec – 40 rue des Jeûneurs, 75002 Paris
intec.cnam.fr
Tél. : 01 40 27 25 38 – intec_accueil@lecnam.net
@CnamIntec

Institut de formation en comptabilité, audit et contrôle

© Cnam Intec 2018. Tous droits réservés.